

PETITE ENQUÊTE NUMISMATIQUE AUTOUR DU TRISKÈLE

Louis GOULPEAU
Membre de la S.A.H.P.L.

Les Bretons contemporains ainsi que les touristes qui visitent la Bretagne ou apprennent la gavotte à l'occasion du Festival de Cornouaille à Quimper ou du Festival Interceltique à Lorient demeurent tous persuadés que le triskèle est à côté de l'hermine et du kouign-amann un des emblèmes de la Bretagne éternelle. Il leur suffit pour cela de fréquenter les boutiques de souvenirs afin d'en être persuadés et nos édiles lorientais qui donnent ce nom à un plan de circulation urbaine ou les commerçants qui appellent ainsi une andouille industrielle pensent probablement sacrifier à une louable "*breizhitude*". Eh bien, en réalité, le succès du triskèle en tant que symbole celtique semble assez récent en Armorique et pour s'en convaincre, je vous propose un petit parcours à travers le domaine assez confidentiel de la numismatique ancienne.

Pour commencer, revenons à la source. A l'origine, c'est sur des monnaies de cités grecques de l'Asie mineure qu'on voit apparaître les premiers triskèles sous une forme quelque peu différente de celle que nous leur connaissons actuellement. Ils sont alors constitués par trois jambes réunies à partir d'un axe commun au niveau du haut des cuisses et régulièrement disposées en étoile autour de cet axe avec les pieds situés vers l'extérieur. Cet ensemble constitue ainsi une sorte de roue. Le pied posé au sol a sa pointe dirigée vers la droite et les jambes donnent l'impression de courir en entraînant cette roue vers la droite dans une rotation qui est en conséquence dite dextrogyre. Un très bel exemple de ce triskèle primitif nous est donné au revers d'un statère d'Aspendos (en Pamphylie – Asie Mineure) frappé vers la fin du V^e siècle av. J.-C. Il est alors associé en tant que type principal de ce revers à un lion, le tout étant inscrit dans un carré en creux (figure 1-a).



Figure 1-a
Statère d'Aspendos
(440-400 av.J.-C.)



Figure 1-b
Statère d'Aspendos (revers)
(360-340 av. J.-C.)

Ce même symbole peut se retrouver, non plus comme type principal mais en plus petit comme différent, c'est-à-dire dans le champ de la monnaie et à côté du motif principal. Il est alors là pour différencier entre elles des séries d'un même type lors d'émissions successives chronologiquement décalées. Nous illustrerons ceci par l'exemple d'un autre statère d'argent d'Aspendos du milieu du IV^e siècle (figure 1-b) et le revers d'une tétradrachme de Syracuse en Sicile (frappé pour Agathocle vers 300 av. J.-C.) (figure 2-a). Il faut quand même noter que dans le cas du triskèle d'Aspendos, celui-ci est déjà devenu levogyre (tournant vers la gauche).

Assez rapidement, ce triskèle va évoluer vers une forme plus schématisée assez proche de l'hélice puis tendre ensuite vers la forme spiralée que nous lui connaissons actuellement. Mais dans la majorité des cas le motif demeure dextrogyre en ce sens que la courbure des pales ou des branches spiralées induit une rotation vers la droite et un roulement sur le sol allant de la gauche vers la droite. C'est par exemple le cas au droit d'un beau statère lycien pour Mithrapata, frappé vers 380 av. J.-C. où il figure comme différent auprès du portrait du prince (figure 2-b).



Figure 2-a
Tétradrachme d'Agathocle (Syracuse)
Revers (~300 av. J.-C.)



Figure 2-b
Statère de Mithrapata (Lycie)
Avers (380-370 av. J.-C.)

En fait, traditionnellement, le triskèle initial est associé à une symbolique d'origine solaire selon un raisonnement qui est facile à comprendre. Un observateur situé dans l'hémisphère Nord et qui souhaite suivre des yeux la course du soleil dans le ciel doit se tourner vers le Sud. Il voit alors cette course se faire d'Est en Ouest donc de sa gauche vers sa droite. Pour lui, une telle course dans le ciel est dextrogyre tout comme la rotation de la roue produite par les jambes du triskèle. Donc le char du Soleil divinisé roule toujours dans le ciel d'est en ouest par conséquent de la gauche vers la droite de cet observateur. C'est l'image de cette seconde version que préférencieront les Romains sur leurs monnaies où le Soleil sera représenté par un personnage portant une couronne radiée (au chef rayonnant) et enlevé par un attelage de chevaux fougueux à bord d'un char (bige ou quadrigé) aspecté généralement à droite (mais il existe toutefois des exceptions).

Ce prototype initial du triskèle fait de trois jambes sera imité dans l'espace italique et on en retrouve dès le II^e siècle avant J.-C. une copie au revers d'un quadrans de bronze coulé en Italie centrale [voir Frey-Kupper (S.) et Stannard (C.)]. Mais là, la pointe du pied posé au sol est tournée vers la gauche et la rotation induite est levogyre et donc inversée (figure 3).



Figure 3 – Quadrans de bronze coulé d'Italie centrale.

Il est facile de comprendre que seul le processus technique utilisé lors de la fabrication de ce quadrans coulé est responsable de cette inversion de sens. Pour produire un tel objet en bronze par coulée, les deux valves d'un moule en argile doivent être préparées. La valve qui doit correspondre *in fine* au revers de notre quadrans est gravée en creux dans une galette d'argile préalablement cuite par l'artisan-monétaire. Ceci a été réalisé d'après un modèle portant un triskèle dextrogyre (une monnaie ancienne par exemple). Lors de la fabrication finale, le processus de coulée a produit, après refroidissement du métal et retournement de la monnaie, un motif en relief dont le sens est logiquement inversé. Mais dans l'opération, l'association à une symbolique solaire est perdue. Lors du passage des séries à triskèle dextrogyre vers des séries à triskèle levogyre, on peut imaginer le même raisonnement mais là c'est la gravure du coin utilisé pour la frappe qui serait à mettre en cause.

Ce symbole du triskèle se retrouve par la suite sur le monnayage de la République romaine mais plutôt rarement et alors le plus souvent associé à des *triumviri monetales* ayant des relations avec la Sicile, soit par liens familiaux (*gens* Cornelia Lentulus) soit par des événements qui y ont nécessité leur intervention sous les ordres de Marc-Antoine ou d'Agrippa. Mais à chaque fois ce triskèle copiant le motif initial avec les trois jambes qui courent est dextrogyre. Nous en donnons deux illustrations en figure 4.



Figure 4-a
Denier de P. Cornelius Lentulus
(38 av. J.-C.)



Figure 4-b
Denier de L. Cornelius Lentulus
(49 av. J.-C.)

Il semble que ce soit vers la fin du III^e siècle ou le début du II^e siècle av. J.-C. que les Celtes commencèrent à émettre des monnaies imitant des modèles issus du monde grec. C'est ainsi que des peuplades celtiques de la vallée du Danube copièrent plus ou moins servilement, mais en les marquant de leur esthétique propre, des tétradrachmes d'argent de Philippe II de

Macédoine ou leurs imitations (voir comme exemple les figures 5a et 5b ci-dessous). On notera sur cet exemple, un petit triskèle levogyre ajouté entre les jambes antérieures du cheval au revers de la monnaie d'imitation. Sur d'autres exemplaires (BN 9793 par exemple), ce ne sont pas moins de trois triskèles (tous levogyres) qui envahissent le revers autour du cavalier aspecté maintenant à gauche. (Précisons de suite que la notation BN suivie d'un nombre, employée pour la référence de ces monnaies, se rapporte à leur numérotation dans le médailler du Cabinet de France à la Bibliothèque Nationale).



Figure 5-a
Tétradrachme de Philippe II de Macédoine
(340-320 av. J.-C.)

Figure 5-b
Imitation danubienne (BN 9734)
(II^e siècle av. J.-C.)

De la même façon, dans le sud-ouest de la Gaule, les Volques Tectosages (peuplades du bassin aquitain) s'inspirèrent des monnaies de Rhoda (figure 6-a), comptoir commercial de Rhodes situé sur la côte catalane au nord de Barcelone. Il ne s'agit plus d'une imitation servile (plusieurs spécialistes, dont Savès entre autres, contestent d'ailleurs cette filiation) mais la rose vue de face au revers de la monnaie de Rhoda a dégénéré pour ne conserver que le motif cruciforme central qui vaut à cette série de monnaies son surnom de "monnaies à la croix".

Ces nombreuses monnaies dites "à la croix" ont été classées en plusieurs groupes d'après le style de leurs avers. Dans le groupe dit "de style flamboyant", plusieurs de celles-ci (série IV définie par Savès) possèdent un petit triskèle dans le 2^{ème} quadrant du revers (figures 6b et 6c). Les bras spiralés n'émergent pas d'un point central unique mais prolongent les côtés d'un petit triangle. Les triskèles sont indifféremment dextrogyres ou levogyres ce qui indique bien clairement que leur rôle est devenu décoratif et exclut toute référence symbolique.



Figure 6-a
Monnaie de Rhoda
(Catalogne)

Figure 6-b
Monnaie à la croix (Savès – 169)
Triskèle dextrogyre

Figure 6-c
Monnaie à la croix (Savès – 167)
Triskèle levogyre

Prenons maintenant un peu de recul et examinons tout l'espace celtique d'Europe occidentale. Une des particularités de ces monnaies gauloises d'Europe occidentale est d'avoir, à côté des motifs principaux (d'ailleurs plus ou moins bien centrés), les champs de leurs deux faces (avers et revers) envahis par une multitude de symboles ou différents variés : globules, triangles de points, annelets (pointés ou non), rouelles, spirales, S plus ou moins bouclés, étoiles, croissants, triskèles, etc. Ces symboles sont généralement dispersés dans le champ autour du motif principal mais peuvent parfois participer à celui-ci (sur la joue d'un personnage par exemple à la manière d'un tatouage). Cette pratique a poussé certains auteurs jusqu'à énoncer ce principe que les artistes gaulois avaient la peur du vide. Pour illustrer notre propos, feuilletons les illustrations de quelques ouvrages de référence : "Les monnaies gauloises" par Eugène Hucher, l'"Atlas de monnaies gauloises" de Henri de la Tour ou le "Traité de Numismatique celtique – la Gaule Belgique" de Simone Scheers.

Parmi leurs motifs principaux, en plus des têtes ou portraits et de tout un bestiaire où le cheval domine suivi du sanglier (mais le coq est rare), on trouve quelques représentations abstraites en forme de rosace.

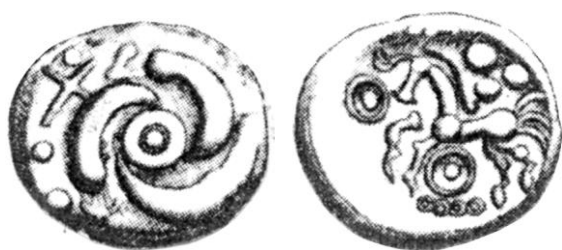


Figure 7-a
Statère des Eburons (BN 8859)



Figure 7-b
Statère des Silvanectes (BN 7873)

Celles-ci peuvent être à symétrie ternaire, imitations potentielles des rondes de dauphins de certaines monnaies de Sicile [motif en hélice au droit ou au revers de statères éburons (BN-8859) (figure 7-a) ou lingons (BN-8329) par exemple] ou à symétrie quaternaire, dégénérescence possible d'une svatiska [au droit de statères silvanectes (BN-7873) (figure 7-b) ou participant au motif principal sur la nuque d'un beau portrait stylisé au droit de statères aulerques éburovices (BN 7017-7018)]. Mais nous n'avons pas trouvé de véritables exemples de triskèles traités en tant que motif principal.

Par contre, les triskèles sont plus nombreux en tant que différents ou symboles dispersés dans le champ, sans toutefois rivaliser par leur nombre avec les globules, les annelets, les rouelles ou les S spiralés. Ces triskèles sont tantôt dextrogyres comme pour le modèle solaire de base, tantôt levogyres et cela même parfois sur des monnaies par ailleurs en tous points identiques et donc classées logiquement par les numismates dans les mêmes séries (comme nous venons de le voir pour des monnaies à la croix). La véritable difficulté n'est pas d'identifier une triskèle isolé entre les pattes d'un cheval ou au-dessus de son encolure même au milieu d'une profusion d'autres différents mais de le découvrir dans l'exubérance d'une chevelure ou dans l'association plus ou moins involontaire de plusieurs motifs bouclés.

A titre d'exemple comparons les deux statères riédones (BN-6759 et BN-6761) extraits de la planche XXII de l'ouvrage de H. de la Tour (figures 8a et 8b ci-dessous). La parenté de style est évidente et nous sommes en présence de deux variantes d'un même modèle.



Figure 8-a
Statère riédone
BN-6759



Figure 8-b
Statère riédone
BN-6761

Attardons-nous plus précisément à la chevelure de la tête représentée au droit. En allant du visage vers la nuque, on a une même construction générale de cette chevelure. Nous observons d'abord une rangée de mèches en S qui entoure le visage, puis une couronne de laurier et enfin c'est la rangée extérieure à la périphérie du crâne qui fait la différence entre les deux monnaies. On observe pour l'une une suite de petits triskèles dextrogyres emboîtés les uns dans les autres (statère BN-6759) et pour l'autre une suite de S couchés (statère BN-6761). Manifestement c'est plus l'inspiration graphique du moment qui a présidé au choix décoratif pour le graveur de coin que la volonté d'afficher une référence à un symbole.

Pour en revenir à notre propos initial, essayons un premier rapide recensement des apparitions de triskèles isolés sur les monnaies gauloises (au sens large) en nous appuyant sur les illustrations des trois ouvrages donnés en référence plus haut. Ce n'est qu'une première approche sans prétention et ni souci d'exhaustivité. Nous préciserons à chaque fois : la peuplade d'attribution, la référence (LT pour de la Tour, H pour Hucher, S pour Scheers), le sens de rotation du triskèle (avec l'emplacement occupé sur la monnaie) et la nature du centre de celui-ci (point ou triangle).

- Aduatuci :	LT - 8897	dextrogyre (sous un cheval à dr.)	triangle
- Arvernes :	LT - 3722	levogyre (sous un cheval à g.)	triangle
	H - n°94	dextrogyre (sous un cheval à g.)	triangle
- Calètes :	LT - 7221	levogyre (devant un coq à dr.)	point
- Carnutes :	LT - 6011	dextrogyre (au-dessus de chevaux à g.)	triangle
	LT - 6017	levogyre (sous un cheval à dr.)	point
- Helvètes :	LT - 9309	levogyre (sous un cheval à g.)	point
- Osismes :	LT - 6531	levogyre (devant un cheval à g.)	triangle
- Petrocores :	LT - 4326	levogyre (au-dessus d'un sanglier à dr.)	point
	H - 157	levogyre (au-dessus d'un cheval à dr.)	point
- Riedones :	LT - 6759	dextrogyres (dans la chevelure)	point
- Séquanes :	H - 37	dextrogyre (sous un cheval à dr.)	point
- Volques :	Savès - 169	dextrogyre (2 ^{ème} quadrant)	triangle
	Savès - 167	levogyre (2 ^{ème} quadrant)	triangle
- centre-Est ?	H - 26-27	levogyre (sur joue du portrait)	point

Nous avons donc détecté 16 types de monnaies présentant un triskèle, toujours annexe du motif principal auquel il est associé. C'est un groupe significatif mais effectivement moins

présent dans le monnayage gaulois que ne le sont par exemple les rouelles, les annelets ou les S spiralés. Dans 6 cas sur 16 le sens de rotation est dextrogyre (1/3) et dans 10 cas sur 16 celui-ci est levogyre (2/3). Ces statistiques montrent bien que la référence à une symbolique solaire est totalement perdue et que c'est un choix purement décoratif voir artistique qui préside à son introduction. La même remarque peut être faite concernant le mode de raccordement des bras du triskèle. Ceux-ci dans un cas sur deux émergent d'un triangle, le raccordement des autres étant direct.



Figure 9-a
Statère arverne (LT-3722)



Figure 9-b
Statère carnute (LT-6011)



Figure 9-c
Statère calète (LT-7221)

Pour être complet, il faut poursuivre la même enquête à travers le monnayage de nos cousins d'outre-Manche. Après consultation des ouvrages de base de Allen et de Mack sur ce sujet, signalons l'absence totale de triskèles sur ces monnayages celtes d'outre-Manche (dits brittoniques). Dans l'hypothèse d'une origine celte de ce motif symbolique et en tenant compte des théories sur un repeuplement plus ou moins partiel de la Bretagne continentale par migration d'une partie des populations celtes insulaires (à partir des V^e et VI^e siècles) sous la pression entre autres des Saxons, ceci ne manquerait pas d'être surprenant. Si transmission il y avait eu, manifestement ce ne peut pas être par l'intermédiaire d'un parcours insulaire.

Résumons finalement nos observations.

- Le triskèle composé de jambes qui courent se rencontre exclusivement sur des monnaies de l'espace méditerranéen : d'abord dans des cités grecques pour rejoindre l'Italie via la Sicile puis la République romaine. Dans la plupart des cas il est dextrogyre et est porteur d'une symbolique solaire. Il n'est jamais rencontré sur des monnaies gauloises.
- Le triskèle sous sa forme spiralée se rencontre sur des monnaies des peuples de culture celte : en premier à proximité de la Grèce (vallée du Danube) puis en Gaule mais pas en Bretagne insulaire. Il est indifféremment dextrogyre ou levogyre. Il est apparemment inconnu du monde grec.
- La forme intermédiaire qui adopte plus ou moins l'aspect d'une hélice se retrouve indifféremment sur des monnaies appartenant à chacune de ces zones et sa forme n'est pas fixe mais plutôt évolutive.

En conséquence, on peut imaginer deux types de scénarios. D'un côté on peut considérer la forme spiralée comme une évolution directe (étalée dans le temps) de la forme grecque initiale avec sa symbolique associée et alors la forme en hélice peut en être un maillon intermédiaire. Mais d'un autre côté, on peut imaginer qu'il s'agit bien d'une création propre au monde celte, seule la similitude du graphisme ternaire a induit un rapprochement, entériné par une même dénomination. Dans l'état de nos connaissances, il est difficile de trancher.

Pour apporter de nouveaux arguments, notons l'absence totale du triskèle, aussi bien comme motif principal que comme différent, dans le monnayage de la Bretagne historique médiévale depuis le IX^e siècle (époque carolingienne) jusqu'à Anne de Bretagne (fin du XVI^e

siècle) (voir J. de Mey). Ajoutons que les héraldistes consultés confirment que les triskèles ne font pas partie des meubles qui apparaissent dans les armoiries des seigneurs de Bretagne.

Finalement, tout semble bien indiquer que la réapparition de ce symbole (supposé celtique) est plutôt récente. Il faudrait une recherche initiée par un spécialiste des mouvements culturels celtisants récents pour préciser la date et les modalités de cette réintroduction d'un symbole qui originaire du proche Orient (sinon du Moyen-Orient) avait partiellement marqué l'art graphique du monde gaulois (numismatique en particulier) avant de disparaître pour plusieurs siècles. Avant d'en faire un emblème de l'élan dynamique du monde celtique contemporain, il faut donc être prudent. Et pourtant ...

Et pourtant, tous ceux d'entre nous qui assistent à la Grande Parade des Nations Celtes lors du Festival Interceltique de Lorient, n'ont pas manqué de remarquer l'étendard de la délégation de l'Île de Man qui chaque année affiche fièrement un immense triskèle fait de jambes courant vers la droite comme sur les modèles les plus archaïques. Alors ...

Bibliographie

- Allen (D.P.)** - *The Coins of the ancient Celts*, D. Nash ed., University Press, Edimburgh, 1980.
Frey-Kupper (S.) et **Stannard (C.)** – *Les imitations pseudo-Ebusus-Massalia en Italie centrale*, R.N. – 2010, p. 109 – 147, (fig. 8).
Gruel (K.) - *La monnaie chez les gaulois*, Editions Errance, Paris, 1989.
Hucher (E.) - *Les monnaies gauloises ou les Gaulois d'après leurs médailles*, Ed. Monnoyer, impr. Le Mans, réédition Argus Thimonier, 1983.
Jenkins (G.K.) - *Monnaies grecques*, Bibliothèque des Arts, Paris, 1972.
Mack (R.P.) - *The Coinage of ancient Britain*, R. Stokwell Ltd, London, 1975.
de Mey (J.) - *Les monnaies de Bretagne*, B. Poindessault, Paris, 1970.
Savès (G.) - *Les monnaies gauloises à la croix et assimilées*, Privat, ed., Toulouse, 1976.
Scheers (S.) - *La Gaule Belgique – Traité de Numismatique Celtique*, Peeters, Louvain, 1983.
Sydenham (E.) - *The coinage of the Roman Republic*, Sanford J. Durst, New-York, 1976.
de la Tour (H.) - *Atlas de monnaies gauloises*, Réédition des planches, Revue archéologique – Sites, 1982.

